

mois pour notre situation déplorable a changé: au contraire, tout s'est aggravé pour nous. Les tisseurs de Lyon se sont réduits à la misère, et c'est cette misère qu'on veut exploiter, au mépris de toutes les lois de l'humanité.

On ne saurait en point être touché par cet appel très digne des ouvriers lyonnais. Mais économiquement, c'est-à-dire en raison des lois économiques qui ont prévalu, que peut-on leur répondre? C'est que, en effet, l'offre et la demande qui régissent le prix du produit, et par conséquent le salaire; c'est qu'on s'est mis en mauvaise situation, dans l'industrie de la soie, sans ce rapport, en sacrifiant, en partie, le marché intérieur.

C'est à ce dernier point de vue qu'il faut ramener la question. Tant qu'on n'y sera pas venu, on se débâtera dans des difficultés insolubles, et l'on sera aux prises avec des misères sans remède pratique.

Pour vous, ce qu'il nous importe de constater, au point de vue des principes que nous défendons, c'est l'état déplorable où se trouve réduite la seule industrie qui soit décriée libre-échangiste. Certes nous ne voulons pas triompher, car tout ce qui touche à une industrie nationale nous est à cœur. Nous souhaitons que l'industrie lyonnaise, éclairée par cette succession de crises, se décide, selon que nous le faisons entrevoir la lettre dont nous venons déjà de parler, à demander aux tarifs de douane, une protection contre l'invasion du marché français par les soieries du dehors.

On y verra, et ce jour-là, le libre-échange, doctrinaire et théorique aura vécu, Dieu merci.

A. M.

SITUATION MÉTÉOROLOGIQUE. — Paris, le 8 Novembre. Le baromètre a monté rapidement en France et a été de fortes pressions se tient maintenant à l'ouest de nos côtes; la dépression du Pas-de-Calais s'est comblée, le minimum du pôle de terre se transporte au sud de l'Islande. Une grande amélioration a donc lieu. Toutefois, une nouvelle bourrasque passe encore au large des îles Britanniques et le vent souffle assez fort du S.-O. en France.

La température se relève au nord et au nord-ouest du continent. Le thermomètre marquait ce matin -3 à Vichy, 1 à Paris, 2 à Biarritz, 1 à Mulhouse, et 2 à Malte.

En France, le temps est à la pluie dans l'Est, à averse dans l'Ouest et le Nord.

NOUVELLES MILITAIRES

Appel de la classe 1884. — L'appel de la classe est définitivement fixé aux dates suivantes: Pour le contingent de l'armée de mer, au 27 novembre.

Et pour la première portion du contingent au ler et au 5 décembre.

Le 1^{er} décembre, la totalité du contingent attribué aux corps de troupes de toutes armes des subdivisions «pères» de chaque région, sera mise en route. Pour les subdivisions «impaires», le départ n'aura lieu que le 5 décembre.

Les déclarations d'appel sont reçues à présent dans tous les corps.

PETITE CHRONIQUE

LA GROSSE CLOCHE...

C'est celle de Saint-Martin... Elle a sonné avec celles de toutes les paroisses le soir de la Toussaint...

Mais elle a sonné de droit qu'une autre de nous parler de nos misères... Elle en a tant connu depuis cent vingt et un an qu'elle parle au Roubaisais!

Elle a dans son bronze — cette chair et ce sang des cloches et des canons — beaucoup du bronze de nos anciennes cloches, de celles d'avant 1612.

Cette année-là, « M. Franchois Bequaert, pasteur de Roubaix, licencié en sainte théologie, Messire Maximilien de Le Val, écuyer seigneur de Graincourt, Le Hamide, Le Val grand bailli, Jehan Vanzeur, son lieutenant, et Jehan Delahaye greffier dudit Roubaix » obtinrent des habitants un avis favorable à la refonte des cloches de Saint-Martin.

En ce temps-là, fort loin de nous, avait à décider une dépense publique, ou avait la bonté de demander l'avis des gens qui devaient payer.

Nous avons changé cela... M. Franchois Bequaert et les autres s'entendent avec un fondeur de cloches, M. Jehan Sainin, de Lille, qui s'engage à leur faire quatre cloches d'un bon son et de nos misères.

C'est traité et aux archives communales. Nous y voyons que les Roubaisais fournirent à M. Jehan Sainin 3331 livres de métal de cloches au prix de 20 sous la livre... Ce métal était évidemment celui des anciennes cloches.

Une de ces cloches — la deuxième — vint à se briser et elle fut refondue en 1679.

Mais avant de livrer le bronze aux fondeurs « Jacques Dujardin, lieutenant; Jaspas Lecomte et Pierre Delanoy, échevins; Antoine Florin Monnier greffier; et Adrian Monier, procureur d'office du Marquisat de Roubaix » disent dans un procès-verbal qu'ils ont « vu et lu les lettres et écritures » de ceux qui ont la deuxième grosse des cloches de cette paroisse de Roubaix, cassée sans longues années.

Ces armes étaient celles du prince de Ligne, marquis de Roubaix, celles de Louise de Lorraine, sa femme, et celles de Roubaix.

L'inscription portait les noms du prince, de la princesse, du fondeur Sainin et du pasteur Bequaert.

Un autre jour, je vous dirai en quelles circonstances et à quelles heures on sonnait les cloches en ce temps-là.

Le bourdon que nous entendons maintenant a été fondu en 1762 à Tournai.

Il porte les armoiries du prince de Soubise, celles du Marquisat de Roubaix et cette inscription: « Charles de Rohan, prince de Soubise, d'Épigny et de Mambourin, pair et maréchal de France, marquis de Roubaix, etc., etc.

TOURCOING

Tribunal de commerce. — Les électeurs sont convoqués pour le dimanche 13 décembre à l'effet de procéder au renouvellement de la série des membres du Tribunal sortant d'expiration en 1885.

Le liste des électeurs sera déposée au greffe à partir du 3 novembre, elle sera, pendant quinze jours à la disposition des intéressés qui désirent la consulter.

On nous signale un nouveau et important succès obtenu par deux élèves de l'école des Frères de la rue de Lille et nos enregistreurs avec le plus grand plaisir.

Deux jeunes gens de cette excellente maison d'éducation MM. Hervé Malfait et Emile Vermeulin ont obtenu le brevet de capacité aux examens de la session d'octobre, après avoir subi les épreuves avec la plus grande distinction.

Le glas des morts s'épandait sur la ville d'un long sanglot et frappait l'air... C'est lui qui redit nos joies, quand...

Et Gustave Nadand pensait bien sûr au bourdon de Saint-Martin quand il écrivait ces vers dans sa Maison blanche...

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Mouvement de la population. — Voici le mouvement de Roubaix pendant le mois d'octobre. Nous mettons en regard les chiffres du mois correspondant de l'année précédente:

Table with 4 columns: Naisances, Décès, Mariages, and a final column with values for 1884 and 1885.

Répartiteurs. — Les membres de la commission des répartiteurs du Canton-Ouest, se réuniront à l'Hôtel-de-Ville, le jeudi 5 courant, à dix heures du matin.

Nominations scolaires. — M. Thellier, instituteur-adjoint à Fresnes, est nommé à Roubaix (boulevard d'Halluin), en remplacement de M. Lejong.

Un acte de sauvagerie. — Dimanche, vers quatre heures de l'après-midi, un journalier, nommé Louis Vandewalle, âgé de 65 ans, demeurant au Clinget, se trouvait sur le pas de sa porte quand passèrent deux individus: un sieur Yvo Vandalle, ouvrier de ferme et un inconnu.

Un acte de sauvagerie. — Dimanche, vers quatre heures de l'après-midi, un journalier, nommé Louis Vandewalle, âgé de 65 ans, demeurant au Clinget, se trouvait sur le pas de sa porte quand passèrent deux individus: un sieur Yvo Vandalle, ouvrier de ferme et un inconnu.

Un acte de sauvagerie. — Dimanche, vers quatre heures de l'après-midi, un journalier, nommé Louis Vandewalle, âgé de 65 ans, demeurant au Clinget, se trouvait sur le pas de sa porte quand passèrent deux individus: un sieur Yvo Vandalle, ouvrier de ferme et un inconnu.

Un acte de sauvagerie. — Dimanche, vers quatre heures de l'après-midi, un journalier, nommé Louis Vandewalle, âgé de 65 ans, demeurant au Clinget, se trouvait sur le pas de sa porte quand passèrent deux individus: un sieur Yvo Vandalle, ouvrier de ferme et un inconnu.

Un acte de sauvagerie. — Dimanche, vers quatre heures de l'après-midi, un journalier, nommé Louis Vandewalle, âgé de 65 ans, demeurant au Clinget, se trouvait sur le pas de sa porte quand passèrent deux individus: un sieur Yvo Vandalle, ouvrier de ferme et un inconnu.

Un acte de sauvagerie. — Dimanche, vers quatre heures de l'après-midi, un journalier, nommé Louis Vandewalle, âgé de 65 ans, demeurant au Clinget, se trouvait sur le pas de sa porte quand passèrent deux individus: un sieur Yvo Vandalle, ouvrier de ferme et un inconnu.

Un acte de sauvagerie. — Dimanche, vers quatre heures de l'après-midi, un journalier, nommé Louis Vandewalle, âgé de 65 ans, demeurant au Clinget, se trouvait sur le pas de sa porte quand passèrent deux individus: un sieur Yvo Vandalle, ouvrier de ferme et un inconnu.

Un acte de sauvagerie. — Dimanche, vers quatre heures de l'après-midi, un journalier, nommé Louis Vandewalle, âgé de 65 ans, demeurant au Clinget, se trouvait sur le pas de sa porte quand passèrent deux individus: un sieur Yvo Vandalle, ouvrier de ferme et un inconnu.

Un acte de sauvagerie. — Dimanche, vers quatre heures de l'après-midi, un journalier, nommé Louis Vandewalle, âgé de 65 ans, demeurant au Clinget, se trouvait sur le pas de sa porte quand passèrent deux individus: un sieur Yvo Vandalle, ouvrier de ferme et un inconnu.

Un acte de sauvagerie. — Dimanche, vers quatre heures de l'après-midi, un journalier, nommé Louis Vandewalle, âgé de 65 ans, demeurant au Clinget, se trouvait sur le pas de sa porte quand passèrent deux individus: un sieur Yvo Vandalle, ouvrier de ferme et un inconnu.

Un acte de sauvagerie. — Dimanche, vers quatre heures de l'après-midi, un journalier, nommé Louis Vandewalle, âgé de 65 ans, demeurant au Clinget, se trouvait sur le pas de sa porte quand passèrent deux individus: un sieur Yvo Vandalle, ouvrier de ferme et un inconnu.

Un acte de sauvagerie. — Dimanche, vers quatre heures de l'après-midi, un journalier, nommé Louis Vandewalle, âgé de 65 ans, demeurant au Clinget, se trouvait sur le pas de sa porte quand passèrent deux individus: un sieur Yvo Vandalle, ouvrier de ferme et un inconnu.

Un acte de sauvagerie. — Dimanche, vers quatre heures de l'après-midi, un journalier, nommé Louis Vandewalle, âgé de 65 ans, demeurant au Clinget, se trouvait sur le pas de sa porte quand passèrent deux individus: un sieur Yvo Vandalle, ouvrier de ferme et un inconnu.

Un acte de sauvagerie. — Dimanche, vers quatre heures de l'après-midi, un journalier, nommé Louis Vandewalle, âgé de 65 ans, demeurant au Clinget, se trouvait sur le pas de sa porte quand passèrent deux individus: un sieur Yvo Vandalle, ouvrier de ferme et un inconnu.

Un acte de sauvagerie. — Dimanche, vers quatre heures de l'après-midi, un journalier, nommé Louis Vandewalle, âgé de 65 ans, demeurant au Clinget, se trouvait sur le pas de sa porte quand passèrent deux individus: un sieur Yvo Vandalle, ouvrier de ferme et un inconnu.

Un acte de sauvagerie. — Dimanche, vers quatre heures de l'après-midi, un journalier, nommé Louis Vandewalle, âgé de 65 ans, demeurant au Clinget, se trouvait sur le pas de sa porte quand passèrent deux individus: un sieur Yvo Vandalle, ouvrier de ferme et un inconnu.

Un acte de sauvagerie. — Dimanche, vers quatre heures de l'après-midi, un journalier, nommé Louis Vandewalle, âgé de 65 ans, demeurant au Clinget, se trouvait sur le pas de sa porte quand passèrent deux individus: un sieur Yvo Vandalle, ouvrier de ferme et un inconnu.

Un acte de sauvagerie. — Dimanche, vers quatre heures de l'après-midi, un journalier, nommé Louis Vandewalle, âgé de 65 ans, demeurant au Clinget, se trouvait sur le pas de sa porte quand passèrent deux individus: un sieur Yvo Vandalle, ouvrier de ferme et un inconnu.

CHRONIQUE DU TIR.

La commission des tirailleurs Tourcoingois vient d'adresser, à tous les sociétaires, la circulaire suivante:

Nous avons l'honneur de vous informer qu'un concours trimestriel, auquel est affectée la somme de 225 francs, continuera les dimanches 8, 15, 22 et 29, et se terminera le lundi 30 du même mois, à 9 heures du soir.

Le banquet annuel de Sainte-Barbe aura lieu le samedi 5 décembre, à 8 heures du soir; nous espérons que chacun se fera un plaisir d'y prendre part. Nous ferons d'ailleurs tout ce qui dépendra de nous pour rendre cette fête des plus agréables.

Une liste d'adhésion sera déposée au café de l'Étoile du Cygne.

Mouveau. — Un malheureux, resté inconnu, s'est introduit, vendredi après-midi, dans l'habitation de M. Aug. Destombes, journaliste, et profitant du sommeil de ce dernier, il enleva plusieurs objets d'habillement. Mais il avait abandonné, peut-être en échange, un sac de poches que l'on reconnaît comme appartenant à une ménagère habitant la commune, Charlotte Desbouvries, à qui nous voudrions avoir quelques heures auparavant offert de vendre du café.

LILLE

Les principaux négociants de tissus de Marseille, en présence des relevements de tarifs des compagnies de chemins de fer pour le transport de leurs articles, ont décidé de faire, dès demain, arriver dans notre ville, les toiles de Lille et d'Amatières par la voie de mer et de Dunkerque, et les tissus de coton de Rouen par Havre, et les cotonnades de Rouen par la voie fluviale du Rhône.

L'économie qui résultera, pour les transports qui seront effectués dans ces conditions, sera considérable.

Le commandant Parroyon. — Notre concitoyen, M. Parroyon, ex-commandant du Bataillon, dont nous avons eu à plusieurs reprises à signaler les actions d'éclat dans la guerre tonkin-chinoise, est à Lille depuis quelques jours. Il ne restera que peu de temps dans sa ville natale, où il vient visiter sa famille.

GRAVE ACCIDENT À MONS-EN-BARCEUL

Lundi après-midi, vers cinq heures, le tramway à vapeur arrivait à la vitesse ordinaire lorsqu'un charretier voulut traverser la voie.

Le mécanicien arrêta sa machine, mais il était trop tard. Le conducteur du chariot, dont, par ailleurs, les guides s'étaient cassés, avait complètement l'avant-train de la machine, le choc fut tellement violent que les os sont complètement broyés et les chairs en lambeaux. Ses os sont réduits en petits morceaux. Les cris du pauvre mécanicien étaient effrayants. Il demandait surtout qu'on ne le touchât pas.

C'est à grand-peine qu'on put l'enlever de la machine et le porter dans une maison voisine. A six heures on l'a placé sur un brancard et on l'a transporté à l'hôpital St-Sauveur. Son état est très grave.

CONCERTS ET SPECTACLES

Les Crick-Sicks offriront une soirée bachique à leurs membres honoraires, lundi prochain 9 novembre. On nous assure que le programme en sera des plus intéressants et qu'il attirera un public nombreux au local de nos vaillants et sympathiques chanteurs.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal, n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

L'IMPASSE NABUCHODONOSOR

Monsieur le Directeur du Journal de Roubaix, Veuillez avoir la bonté d'accorder l'hospitalité des colonnes de votre estimable journal à une réclamation que je formule au nom des habitants de l'impasse Nabuchodonosor.

Malgré toute notre bonne volonté, nous n'avons pu suivre les exercices de la mission ni envoyer nos enfants à l'école du soir, à cause du détestable état de l'impasse et des voies environnantes.

Tout pavage est absent, on bâtit de tous côtés, l'éclairage fait complètement défaut. Il nous est impossible, en un mot, de mettre les pieds hors de nos demeures sans nous exposer à nous embourber ou à nous casser le cou.

Tu vois bien, par exemple, à la place de ces jeunes gens qui tiennent, avant tout, à fréquenter les cours du soir et qui n'ont plus retourner chez eux!

Si l'on dotait seulement de revolvers ces enfants si dangereux pour la circulation ce serait déjà un grand avantage. Il faut espérer que l'on verra bien y songer dans le plus bref délai.

Je vous prie, Monsieur le directeur, de recevoir, avec mes remerciements anticipés, l'assurance de ma respectueuse considération.

Un habitant du quartier.

NORD

Cambrai. — M. le lieutenant-colonel Dominé, le héros de Thuyen-Vien, est arrivé à Cambrai. Il a été installé hier, vers quatre heures de l'après-midi et a reçu le corps des officiers qui lui ont présenté leurs félicitations.

Elle baissa la tête et ses pleurs coulèrent; elle ne cherchait pas à les retenir. Les larmes brillaient un moment au coin de ses yeux, descendant lentement le long de ses joues, traçant un sillon humide et tombaient une à une au coin de sa bouche sur son corsage.

Mais je l'aime, dit-elle en joignant les mains, je l'aime! Je l'aime!

Madelor était violemment ému. C'était la première fois qu'il faisait pleurer sa fille.

Mais pouvait-il lui dire que la bonté de son père la vouait à l'aimer personnellement? La raconterait-il l'effroyable exécution d'Anne Combrede? Non, la frêle créature ne supporterait pas cette émotion.

Un pareil aveu la tuait. Non, non, non, décidément, jamais!

Je l'aime, répéta Marie. Vous ne briserez pas ainsi ma vie, de gaieté de cœur. Je sens bien que je n'ai rien fait de mal. Je ne suis pas maîtresse de ma pensée, je ne puis l'empêcher de rejoindre Jérôme à tous les instants de la journée. Non, je n'ai pas fait de mal et vous ne serez pas injuste au point de me tenir rigueur pour une affection qui est venue malgré moi. Avez-vous des préventions contre lui? Son caractère vous déplaît-il? Est-il dans son passé une tache qui le dérobe avec soi et dont je ne saurais rien révéler le secret.

« Oh! dit-elle tout à coup avec un éclair dans les yeux, si Jérôme m'aime vraiment, il saura valoir la récompense de nos pères. Alors plus calme, elle attendit. »

CONVOIS FUNÈRES & OBITS

Un Obit solennel nous est adressé en l'église St-Jacques à Roubaix, le mercredi 4 novembre 1885, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Constant FAY, époux de dame Marie MAQUET, décédé à Roubaix, le 21 octobre 1884, dans sa 88^e année, administré des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel d'obit sera célébré en l'église St-Martin à Roubaix, le mercredi 4 novembre 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Constant CHRISTIAN, époux de dame Victorine VERHAEGHE, décédé à Roubaix, le 24 septembre 1884, à l'âge de 61 ans, administré des Sacraments de l'Eglise-Occidentale. — Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

La famille SAMUEL-HAUSBAERT fera célébrer un Obit solennel du Mois en l'église du Sacre-Cœur, à Roubaix, le mercredi 4 novembre 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Constant BAUSSAET, époux de dame Marie MAQUET, décédé à Roubaix, dans sa 86^e année, administré des Sacraments de l'Eglise-Occidentale. — Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église St-Jacques à Roubaix, le mercredi 4 novembre 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jules-Joseph DELPLANE, époux de dame Zulma CASTEL, décédé accidentellement à Nottre-Vaux (Maine-et-Loire), à l'âge de 41 ans, administré des Sacraments de l'Eglise-Occidentale. — Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église St-Jacques à Roubaix, le jeudi 5 novembre 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Charles-Archievêque CHATELAIN, époux de dame Marie-Charlotte ARBONNET, décédé à Roubaix, dans sa 69^e année, administré des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

FAITS DIVERS

Un acte de vandalisme et d'athéisme vient d'avoir lieu à Longpré près d'Amiens. En 1877, les habitants de cette localité avaient obtenu de la commission municipale l'autorisation d'agrandir leur cimetière, et le terrain choisi fut entouré de haies; au milieu, fut érigée une magnifique statue de la Vierge, sous le vocable de Notre-Dame des Sept-Douleurs.

La commission municipale d'alors disparut et l'administration qui lui succéda n'eut rien de plus pressé que de désaffecter ce cimetière supplémentaire; cependant la statue de la Vierge fut respectée.

Mais l'administration actuelle vient de faire démonter cette œuvre d'art, par des ouvriers conduits par des agents; la statue a été jetée bas de son piédestal et mise dans une charrette qui l'a emportée on ne sait où, brisée en plusieurs endroits.

La commune de Longpré est dans la consternation.

La rage, qui était jadis une maladie redoutable, tend à devenir un sport.

Un congrès des vétérinaires, qui s'est élargi avant-hier de deux membres, M. Rocard, à fait, avec le plus grand flegme, la proposition suivante: « pour éviter aux cultivateurs des pertes énormes, M. Rocard demande que les troupeaux ayant été mordus par un animal enragé puissent être livrés à la boucherie dans les six jours, à partir du moment où ils seront devenus suspects. »

Violent débat. M. Rocard prétend non seulement que la viande d'animaux enragés n'est pas nuisible, mais qu'elle est contraire fort saine.

« Je mange, a-t-il dit, de la viande d'animaux enragés depuis 1867, et je ne m'en porte pas plus mal. »

C'est effrayant. M. Rocard qui est président de la Société locale de la rue du tabac, n'a-t-il jamais révélé ce mystère; c'est le Brochefontaine de la rage.

Le duc d'Abercorn, dont une dépêche nous apprend la mort, était le chef de la famille Hamilton, l'une des plus illustres de la Grande-Bretagne. L'un de ses ancêtres avait épousé la fille aînée de Jacques II, un autre, le comte d'Arrian, avait été régent du royaume d'Ecosse et tuteur de l'infortunée reine Marie.

L'avènement du cabinet Derby, le duc d'Abercorn fut nommé vice-roi d'Irlande, et se révéla dans ces hautes et périlleuses fonctions, homme d'état éminent.

En 1877, le duc donna la santé eté chancelante, se retira de la vie publique et consacra à ses dernières années de sa vie à étudier la grave question du paupérisme.

Possesseur d'une immense fortune, son nom figurait à la tête de toutes les œuvres pieuses et philanthropiques de l'Angleterre.

En 1848, le duc d'Abercorn revendiqua le duché de Gâtinelleraud en France, appanage d'une famille au 12^e siècle, mais Napoléon III, l'ayant acquis du duc d'Hamilton, descendant de la ligne française, le duc d'Abercorn ne put rien.

Il laisse dix enfants, issus de son mariage avec une fille duc de Bedford.

L'aine des fils, James, marquis d'Hamilton, chambellan du prince de Galles, hérité des nombreux titres et des biens considérables de son père, le duc d'Abercorn.

Un accident extrêmement curieux, et qui aurait pu avoir des conséquences les plus terribles, s'est produit à Montdidier (Somme).

Plusieurs ingénieurs faisaient l'essai de Pembray des essais sur l'explosion sous le feu de cartouches de dynamite. Il s'agissait de constater la puissance de cet agent sous une certaine pression de l'air.

La charge de dynamite à laquelle une corde était attachée, fut lancée à l'eau; malheureusement, un chien de chasse, qui se trouvait avec les savants, se précipita dans l'eau et malgré tous les appels de son maître, il plongea résolument rapportant dans sa gueule la charge et la ficelle, et se dirigea à toute hâte vers son maître.

« Oh! dit-elle tout à coup avec un éclair dans les yeux, si Jérôme m'aime vraiment, il saura valoir la récompense de nos pères. Alors plus calme, elle attendit. »

« Oh! dit-elle tout à coup avec un éclair dans les yeux, si Jérôme m'aime vraiment, il saura valoir la récompense de nos pères. Alors plus calme, elle attendit. »

« Oh! dit-elle tout à coup avec un éclair dans les yeux, si Jérôme m'aime vraiment, il saura valoir la récompense de nos pères. Alors plus calme, elle attendit. »

« Oh! dit-elle tout à coup avec un éclair dans les yeux, si Jérôme m'aime vraiment, il saura valoir la récompense de nos pères. Alors plus calme, elle attendit. »

« Oh! dit-elle tout à coup avec un éclair dans les yeux, si Jérôme m'aime vraiment, il saura valoir la récompense de nos pères. Alors plus calme, elle attendit. »

VILLE DE VERVIERS. Conditionnement public des matières textiles

Consignations — Magasinage des marchandises

Conditionnement public des matières textiles et des cotons de Roubaix

Mouvement du mois d'octobre 1883

Mouvement du mois d'octobre 1884

Mouvement du mois d'octobre 1885

ÉTAT-CIVIL — Roubaix. — DÉCLARATIONS DE MARIAGES

PUBLICATIONS DE MARIAGES

ÉTAT-CIVIL — Roubaix. — DÉCLARATIONS DE MARIAGES

PUBLICATIONS DE MARIAGES

ÉTAT-CIVIL — Roubaix. — DÉCLARATIONS DE MARIAGES

PUBLICATIONS DE MARIAGES

ÉTAT-CIVIL — Roubaix. — DÉCLARATIONS DE MARIAGES

PUBLICATIONS DE MARIAGES

ÉTAT-CIVIL — Roubaix. — DÉCLARATIONS DE MARIAGES

PUBLICATIONS DE MARIAGES

ÉTAT-CIVIL — Roubaix. — DÉCLARATIONS DE MARIAGES

PUBLICATIONS DE MARIAGES

ÉTAT-CIVIL — Roubaix. — DÉCLARATIONS DE MARIAGES

PUBLICATIONS DE MARIAGES

ÉTAT-CIVIL — Roubaix. — DÉCLARATIONS DE MARIAGES

PUBLICATIONS DE MARIAGES

ÉTAT-CIVIL — Roubaix. — DÉCLARATIONS DE MARIAGES

PUBLICATIONS DE MARIAGES

ÉTAT-CIVIL — Roubaix. — DÉCLARATIONS DE MARIAGES

PUBLICATIONS DE MARIAGES

ÉTAT-CIVIL — Roubaix. — DÉCLARATIONS DE MARIAGES

PUBLICATIONS DE MARIAGES

ÉTAT-CIVIL — Roubaix. — DÉCLARATIONS DE MARIAGES

PUBLICATIONS DE MARIAGES